

# Lex mensonges et vidéo !

28 Novembre 2019 – IL – Globecast

Au moment où vous vous apprêtez à choisir celles et ceux qui vont vous représenter pendant 3 ans, il nous a paru intéressant de revenir sur notre bilan à la tête de votre Comité d'Entreprise et de vos Activités Sociales et Culturelles pendant presque quatre ans et de nous présenter un peu mieux pour vous permettre de vous projeter dans nos propositions. Depuis plusieurs années, **la CFE-CGC Orange est la seule organisation syndicale à se battre pour vous restituer tous vos droits** sur les Activités Sociales et Culturelles (ASC), et désormais sur les budgets de la Restauration.

## ► Bilan : modernisation, équité, transparence et professionnalisation

En quasiment quatre ans, vos élus CFE-CGC ont déployé tous leurs efforts pour moderniser votre accès à un panel de prestations ASC renouvelées selon des modalités plus équitables. Nous avons digitalisé et fluidifié l'accès à vos prestations au bénéfice de tous. [C'est nous qui vous avons permis de toucher le maximum de subventions dès 2017](#), première année de mise en œuvre du Tableau Magique.

Les autres organisations syndicales pour leur part, au mieux ne proposent rien, au pire projettent de restaurer le mode de fonctionnement archaïque d'il y a 4 ans, lequel a prouvé à de nombreuses reprises ses limites aussi bien dans la qualité du service rendu aux salariés que dans la transparence de sa gestion, comme nous avons pu le prouver à de maintes reprises.

Ces efforts de transparence et de professionnalisation ont nécessairement bousculé les gardiens du temple de l'immobilisme, souvent stipendiés par la Direction. Rappelons ainsi qu'en dépit des mensonges de certains, le recours aux expertises externes est financé à 80% par la Direction, sur un budget distinct de celui de vos Activités Sociales et Culturelles.

Tout au long de la mandature qui s'achève, nous vous avons offert une représentation de vos intérêts moraux et matériels à la hauteur de ce que vous êtes en droit d'exiger, sans jamais brader notre signature, à l'inverse de certains. Nous continuerons à le faire dans le contexte du CSE grâce à vos votes, afin de vous proposer plus que des miettes.

## ► Perspectives : Reprise de la Restauration : La vérité toute crue

Depuis plusieurs années, **la CFE-CGC Orange est la seule organisation syndicale à se battre pour vous restituer tous vos droits** sur les Activités Sociales et Culturelles (ASC), et désormais sur les budgets de la Restauration.

Dans les CE où elle est majoritaire, la reprise du budget de la restauration collective (jusqu'à 100 millions d'euros par an) a permis à la CFE-CGC Orange d'en améliorer la gestion, d'endiguer la fraude, d'instaurer une redistribution équitaine pour les personnels et leur permettre de choisir en toute liberté leur mode de subvention (subvention directe à la cantine ou **via les Titres Restaurants, y compris pour les personnels en situation de télétravail**).

**Ce modèle vertueux a mis en évidence** non seulement la **gestion catastrophique** de cette activité par l'entreprise pendant plus d'une dizaine d'années, mais aussi la complaisance des autres Organisations Syndicales (OS) à laisser la Direction (pourtant condamnée) à continuer à se servir dans la caisse en facturant des frais de gestion excessifs.

Des OS se félicitent d'un jugement provisoire (sic) rendu le 5 novembre dernier qui refuse de remettre en cause la situation actuelle et la facturation par la Direction de **7,04 € par repas dans les restaurants Orange**. Comment se réjouir d'un accord qui vous spolie, et renonce à reconnaître les prérogatives des CE et CSE? **Grâce à votre vote**, nous nous battons pour vous obtenir vos droits chez Globecast, comme nous l'avons toujours fait dans ce dossier au niveau du groupe, avec succès.

**Cet argent c'est le vôtre, et il doit aller dans votre assiette ou votre poche !**

## Le Droit garanti aux CSE la gestion du budget de la restauration

L'article R2312-35 du Code du Travail stipule que « Les activités sociales et culturelles établies dans l'entreprise au bénéfice des salariés ou anciens salariés de l'entreprise et de leur famille comprennent : (...) 2° Les activités sociales et culturelles tendant à l'amélioration des conditions de bien-être, **telles que les cantines...** ».

Retrouvez [l'analyse de nos experts](#).

## ► Vos représentants pour les trois ans à venir

Notre liste est l'une des deux seules qui respecte les [prescriptions de la loi](#). Certains de nos candidats ont tenu à vous expliquer les raisons de leur engagement.



François Denoyelle  
Archives

J'ai toujours ressenti un intérêt pour les relations sociales au sein des entreprises qui m'ont employé et j'ai déjà occupé précédemment des fonctions de représentant du personnel ou membre du CE (VCF), plus récemment chez Orange sports.. Ces fonctions ont été assumées dans un esprit de construction et de recherche de compromis. Trouver l'équilibre entre l'intérêt des salariés et celui de l'entreprise est une fonction motivante. C'est pourquoi, il nous faut être une force de proposition afin de remettre les forces vives au centre des débats qui concernent leur avenir. Porter et partager mon expérience dans les prochains débats qui s'ouvriront me paraît important et j'espère pouvoir être la voix du plus grand nombre pour agir



Sihame Driouiche  
Central Park

Après différentes recherches, j'ai choisi d'intégrer la CFE-CGC, parce qu'elle répond à un besoin d'écoute, d'équité et d'échange entre le salarié et l'entreprise. Ce sont mes débuts au sein du groupe et faire partie d'une instance représentative du personnel est un engagement supplémentaire auprès de mon entreprise et de mes collègues



Christophe Dens  
Archives

Philippe est venu me voir pour me proposer de m'investir auprès de la CFE-CGC, il y a quelques semaines. Je n'ai jamais fait partie d'un syndicat, mais après m'être informé, je me suis dit que je me rapprochais beaucoup des convictions de la CFE-CGC (comme pour le tableau de service ou les tickets restaurant par exemple).

Donc me voilà parti pour un nouveau challenge en compagnie de cette équipe motivée et enthousiaste à votre service.



Maria Teresa Lopez  
Central Park

J'ai décidé de m'engager afin de préserver les intérêts de l'ensemble des salariés, d'acquiescer plus de budget Activités Sociales et Culturelles, mais surtout de défendre nos droits.

J'ai apprécié particulièrement la transparence et je suis convaincue que donner du sens au travail représente un défi des entreprises engagées.

Il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va. - Sénèque



Stéphane Picchetti  
Central Park

Que devons-nous « apporter », « partager » dans un mandat? Dans mon cas, je souhaite apporter de la sérénité dans les échanges avec notre direction et entre les différentes IRP syndicats / acteurs du dialogue social avec qui nous travaillons. Je souhaite partager mon expérience professionnelle et humaine pour nous permettre d'aborder de la meilleure des manières les challenges et les opportunités que notre société nous offrira.

#### Vos correspondants

Philippe Petit – 06 88 24 92 32  
Maria Teresa Lopez – 06 31 04 09 93  
François Denoyelle – 06 74 82 44 70  
Stéphane Picchetti – 06 77 09 44 57



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !



[www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)

abonnements gratuits : [bit.ly/abtCFE-CGC](http://bit.ly/abtCFE-CGC)

tous vos contacts : [bit.ly/annuaireCFECCG](http://bit.ly/annuaireCFECCG)